

Pourquoi le domaine de tête “.local” n’est pas une bonne idée

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 19 juillet 2008

<https://www.bortzmeyer.org/pourquoi-le-tld-local-n-est-pas-une-bonne-idee.html>

Sur beaucoup de sites, les ressources réseaux internes ont des noms situées sous le pseudo-TLD `.local`. Ce TLD (domaine de tête) n’avait pas été enregistré à cet usage et son utilisation peut apporter des mauvaises surprises.

Il vaut mieux en effet utiliser un vrai nom de domaine par exemple `grandeentreprise.fr` ou `petiteassociation.org`. Si on veut séparer les ressources locales, purement internes, `local.grandeentreprise.fr` ou `monsie.p Petiteassociation.org` (qui tirent profit du caractère hiérarchique du DNS) conviennent également. À une époque lointaine, un nom de domaine en `.com` était gratuit (oui, la réservation de `renault.com` m’avait coûté 0 €).

Puis obtenir un nom de domaine était devenu très cher ou bien soumis à de pénible restrictions bureaucratiques. Mais le prix a été nettement abaissé par des acteurs comme Gandi <<http://www.chemla.org/textes/voleur.html>> et les règles d’enregistrement se sont souvent assouplies. Aujourd’hui il est raisonnable de supposer que tout le monde a un nom de domaine, et peut l’utiliser pour ses ressources internes comme pour les externes.

Mais, au fait, pourquoi `.local` est-il une mauvaise idée? D’abord, parce qu’il n’était nullement garanti. Ce n’est qu’en février 2013 qu’il a été inclus dans le nouveau registre des TLD spéciaux <<https://www.iana.org/assignments/special-use-domain-names/special-use-domain-names.xml>>. Le RFC 2606¹ réserve quelques TLD à des fins de test ou de documentation et `.local` n’en fait pas partie.

Mais le problème de fond est que `.local` n’est pas unique puisque des tas d’entreprises l’utilisent. Que se passera-t-il en cas de fusion ou d’acquisition? Si un utilisateur de `.local` absorbe un autre utilisateur, les conflits de noms seront fréquents (Et le cas s’est souvent produit.)

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc2606.txt>

Ce n'est pas parce que ces ressources ne sont pas accessibles de l'Internet qu'il faut leur donner un nom qui n'est pas unique.

Certes, des géants états-uniens du logiciel comme Microsoft (avec son système Active Directory) ou bien Apple (avec Bonjour), utilisent ce pseudo-TLD. Mais ils ne sont pas des exemples à suivre. Cette utilisation montre simplement leur peu d'intérêt de la normalisation et leur tendance au « Je fais ce que je veux et tant pis pour l'opinion des autres ». Lors de la discussion du RFC 4795 sur LLMNR, Apple avait même tenté d'obtenir la réservation de `.local` avec comme seul argument « Nous nous en sommes servis unilatéralement, désormais l'IETF doit approuver ce choix. » Cela a finalement été fait dans les RFC 6761 et RFC 6762.